VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

A L'ENCAN.
PAR E. A. CARRERE.
A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, 311 RUE BARONNE.

VENTE IMPORTANTE
—De—
L'Ilet Splendidement Situé
RUE DRYADES,
BORNE PAR LES RUES JENA, CADIZ ET REMPART,
ET SUBDIVISE EN
LOTS DE CHOIX POUR BATIR.
Un Joli Cottage Double
SUR LES DEUX LOTS QUI FORMENT L'ENCOIGNURE DES RUES DRYADES ET CADIZ.

CET ELEGANT ILET N'EST SITUE QU'A une rue de l'avenue Napoléon et qu'à trois rues de l'avenue St Charles.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 8 juillet 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

Voyez le plan pour la subdivision, etc. Il sera offert en bloc, et au cas où l'on ne trouverait pas d'acquéreur, alors, le même sera offert d'après le plan

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, 8 pour cent d'intérêt et les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour tier la vente.

E. A. CARRERE,
Encanteur et agent de propriétés foncières, 806 rue Perdido.
22 juin—22 29—juil 6 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
JEUDI, le 17 juillet 1902, à midi.
A l'encouignure Urquhart et St Ferdinand et Urquhart près St Ferdinand.

Charles A. Anderson et al vs Henry Wetzel. No 67,877 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 17 juillet 1902, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un jugement rendu, lu et signé en cour ouverte le 13 juin 1902, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St Ferdinand, Urquhart, Villeré [anciennement Girod], et la propriété de la Levee Cotton Press, désigné par le No vingt et un de l'Ilet neuf, sur un plan dressé par Eisenstein, voyer, daté le 22 février 1859, et déposé en l'étude de C. V. Foulon, ancien notaire en cette ville, pour référence. Ledit lot mesure 30 pieds de face sur la rue Urquhart, par 170 pieds 6 pouces de profondeur.

Les améliorations consistent d'un cottage contenant deux chambres, dans la cour citerne, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le même troisième district de cette ville, désigné par le No un dans l'ilet borné par St Ferdinand, Urquhart, Villeré (anciennement Girod) et la rue Frease, sur un plan par Eisenstein, voyer, le 22 février 1859, déposé parmi les archives de C. V. Foulon, ancien notaire, lequel lot forme l'encoignure des rues St Ferdinand et Urquhart et mesure, d'après le dit plan, 31 pieds de face à la rue St Ferdinand sur 110 pieds de profondeur et face sur la rue Urquhart.

Les améliorations comprennent une grande écurie et une grande bâtisse couverte en fer, dont on se sert comme tonnellerie. Le tout en bonne condition.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles, les actes de vente devant être passé pardevant Fred Zengel, notaire aux frais des acquéreurs qui devront aussi assumer les taxes éligibles en 1902 en dessus et en plus du prix de la vente. 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, encanteur.
15 juin — 15 22 29 — juil 6 13 15 16 17

VENTES A L'ENCAN

Curtis & Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Mme Johannette Ehrensing.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — Division G. — No 67,061 — Par ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St-Paul, juge, daté et signé le 17 juin 1902, et à nous adressé, nous procéderons de vendre SAMEDI, le 5 juillet à 11 heures A. M., à la Bourse de Curtis, 629 rue Commune.

Un lot de meubles et effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
25 juin — 25 30 — juil 3 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, LE 8 JUILLET 1902

PROCES POUR PARTAGE

Mme J. G. Vogel vs Chas W. Hugo, exécuteur testamentaire de Mme E. Ehrensing.
No 67.143—Cour Civile de District—Div. C

CETTE PROPRIETE DE VALEUR,

Nos 3103 et 3115-17 rue Colisée.

PAR CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs, No 846 rue Commune—MARDI, le 8 juillet 1902, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement daté et signé le 5 juin par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de la Nouvelle-Orléans, désignés par les Nos 13 et 14 dans l'ilet No 99, borné par les rues Huitième, Plaquemine, (maintenant Colisée), Pryanée, et la ligne du Faubourg Delachaise (maintenant rue Harmonie). Les dits lots mesurant chacun trente et un (31) pieds de face à la rue Huitième sur cent vingt [120] pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No Quatorze formant l'encoignure des rues Huitième et Plaquemine maintenant Coliséé].

Termes et conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat de 1902.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wemsk, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

CURTIS & GALLAGHER, Encanteurs.
No 846 rue Commune.
Emile Pomes et Fred Adolph, avocats.
6 juin—6 8 15 22 29—juil 6 8

Jas. A. Brennan et Fille,

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etablissement d'affaires et résidence à deux étages,

A l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Occupé depuis des années comme une épicerie et buvette.

Le joli cottage simple, No 318 rue Fern coin Levée, sur un extra grand lot de terre.

Succession d'Elizabeth Martin.
No 67,662—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI, le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 630 rue Gravier—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 19 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le Sixième District dans l'ilet borné par la rue Chippewa, l'avenue de la Louisiane, les rues Toledano et Tchoupitoulas, et mesurant, en mesure américaine, trente (30') pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur cent vingt huit (128') pieds de profondeur et façade sur la rue Chippewa, formant l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Chippewa.

Les améliorations comprennent la résidence à deux étages, substantielle et bien construite et établissement d'affaires, maintenant occupée, et elle a été pendant plusieurs années comme une épicerie et buvette, et contenant douze chambres bien finies et portant les numéros municipaux 625 et 627 de l'avenue de la Louisiane et rapportant un revenu de $25 par mois à un bon locataire payant.

2° Une portion de terre dans le Septième District avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans l'ilet No 49 borné par les rues Levée, Fern, Hugo et Commerciale, le dit lot formant l'encoignure des rues Fern et Levée, étant connue comme lot No 1 et mesurant d'après un plan de W. H. Williams, voyer, cinquante deux [52'] pieds, six [6"] pouces et cinq [5'''] lignes sur une ligne courant parallèle de la rue Levée sur cent cinquante neuf [159'] pieds de profondeur et façade à rue Fern, sur cent quatorze [114'] pieds huit [8"] pouces et quatre [4'''] lignes de profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot 2 sur le dit plan. Les améliorations sont un joli cottage simple portant le numéro municipal 318 rue Fern, contenant 4 chambres et loué au taux de $4 par mois.

Conditions—La moitié comptant; la balance payable en douze mois de la date de l'adjudication; la portion de crédit du prix devant être en un billet ou billets portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, garantie par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue. L'assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Les taxes de 1902 devant être payée par les acquéreurs, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29 — juil 6 13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DOUBLE,

724 et 726 avenue Elmire, Alger,

A proximité de ferries [bateaux passeurs] marchés, églises et écoles.

Succession de Sarah Marshall et d'Isaac Marshall, consolidées.

Nos 67,727 et 67 661—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

IL SERA vendu à l'enchère publique MARDI le 22 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur—Bureau, 630 rue Gravier. En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 18 juin 1902, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de cette ville, dans la paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, désigné comme lot No 12 de l'ilet No 22 maintenant No 128, lequel est borné par les rues Elmire, Opelousas, autrefois Market, les avenues Pacifique et Mitcell, autrefois rue Jackson ledit lot mesurant trente (30') pieds de face à la rue Elmire sur cent vingt-trois (123') pieds huit (8") pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent sont désignées par les Nos 724 et 726 rue Elmire

Conditions—Une moitié comptant, la balance en douze mois, avec huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, le billet pour la portion de crédit du prix devant être garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, avec assurance et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente; acte de vente pardevant Edwin H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur les taxes de 1902 devant être payées par l'acquéreur en plus et au dessus du prix de l'adjudication.

21 juin—21 22 29—juil 6 13 20 22

Stroudback & Stern

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

John F. Mulvey vs Ellen Mulvey et al.
No 67,002—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

Cottage en bois couverte en ardoises.
No 918 rue Ste Marie, entre les rues Constance et Laurel.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 13 mai 1902, et signé le 16 mai 1902 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée ci-après décrite.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, coutumes, voies, servitudes ou de quelque autre chose qui puisse y appartenir ou de quelque façon en dépendant, situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Azelie, maintenant Constance, Michael, maintenant Laurel, Ste Marie et St André et désigné comme lot No 5 sur un certain plan dressé par G. A. Hedin, voyer, daté le 12me jour d'avril 1848 et déposé pour référence en ce bureau comme plan No 53 dans le livre de plans No 2 de W. Christy, ledit lot mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Ste Marie sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds.

Les améliorations consistant en un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises, retiré de la banquette et contenant galerie sur le devant et galerie fermée sur le côté, et 7 chambres, hangar avec grande cour sur le devant et allée, jardins de fleurs, deux citernes, etc., le tout en de bonnes conditions, dans un bon voisinage et près des marchés, lignes de chars, écoles, églises etc.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1902 en dessus et en plus du prix de l'adjudication.

Actes de vente pardevant E. Rouen, notaire, incluant tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur du Premier District

Saisies portant le No 3800 avenue Tulane
John M. Kelly vs R. Vandegriff Glass.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 67,748—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 17 juillet 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain ilet ou triangle de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Cortez, Ulloa, Scott et l'avenue Tulane (anciennement la rue Commune) et mesurant trois cent vingt quatre 89[100 pieds de face à l'avenue Tulane (anciennement la rue Commune), quatre vingts pieds de face à la rue Scott, vingt six pieds de face à la rue Cortez et trois cent dix neuf pieds de face à la rue Ulloa.

Bâtisses dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Lecleir & Dufour, Chas J. Denoncheaud avocats pour le plaignant.

18 juin—13 15 20 27—juin 3 11 17

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Spendide occasion pour placement. Cottages doubles dans le Quatrième District.
Excellente localité pour les affaires dans le Sixième District et propriété vacante dans le Premier District

Mme Margaret McCubbin, femme de Paul Larmeu vs Wm McCubbin et al.
No 67,595—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre rendu et signé le 6 juin 1902, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

1° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rendon et Gravier, les avenues Tulane et Hagan, désignés par les Nos 29 et 30 sur un devis annexé à un inventaire daté le 7 janvier 1895 dans la succession de F. Lacroix et mesurant chacun 30 pieds 11 pouces de face à la rue Rendon, sur une profondeur de 156 pieds 5 pouces et 4 lignes.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 4, dans l'ilet No 40, sur un plan fait par H. Grant, de l'ancienne ville de Lafayette, et par le même numéro dans l'ilet No 15, sur le plan original du Faubourg Lafayette, le dit ilet est compris entre les rues Soraparu, Première, Chippewa et Fulton, maintenant St Thomas, et désigné par le No 4 sur un plan dressé par Castrang, daté le 20 avril 1858, déposé en l'étude de J. F. Coffey, notaire, et mesurant d'après le dit plan 31 pieds 11 pouces et 2 lignes de face à la rue Soraparu, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds plus ou moins sur la ligne de division laquelle sépare le dit lot du No 3, et 129 pieds 10 pouces plus ou moins sur la ligne qui sépare le dit lot du lot No 5, la portion du fond étant partie du lot 11.

Les améliorations sont connues comme les Nos 614 et 616 rue Soraparu entre les rues St Thomas, Chippewa et Première, et comprenant un joli cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, hangar, etc.; la maison est retirée de la banquette et est en bon état, et louée pour $10 par côté.

3° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième District de cette ville, dans l'ilet No 82, borné par les rues St Denis (maintenant S. Rempart), Dryades, Cadiz et Valence, désigné par le No 15 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, daté le 10 juillet 1864, déposé dans le bureau de l'annotateur de la paroisse Jefferson, et mesurant comme suit, à savoir: 20 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations comprennent une résidence en bois couverte en ardoises connue sous le No 1931 rue Valence et contenant 5 chambres, citerne, hangar, etc. La maison est louée pour $8 par mois.

4° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet No 9, compris entre la rue Fulton, le Chemin Public ou la rue Levée, et les rues Neuvième et Harmonie, sur un plan dressé par E. Buisson, voyer, le 15 mars 1832, déposé en l'étude de T. Guyot, ancien notaire, lequel lot mesurant d'après ledit plan 60 pieds 2 pouces de face à la rue Fulton sur 116 pieds de profondeur, le tout en mesure anglaise.

Les améliorations sont connues comme 3152 et 3154 rue St Thomas et comprenant un joli cottage double en briques couvert en ardoises retiré de la banquette et contenant de chaque côté galerie sur la façade et 5 chambres, citerne, hangar, etc., [et loué $10 par côté.

En addition au ci-dessus est une bâtisse en bois dans le fond du lot contenant 5 chambres et louée pour $5 par mois, le tout en bon état et près de tous les agréments.

5° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Denis, Dryades, Cadiz et Valence, ilet No 82, désigné par les numéros 12, 13 et 14 sur un plan dressé par W. H. Williams, voyer, déposé dans le Bureau de l'Annotateur de la paroisse Jefferson, ledit plan est daté le 13 juillet 1864 et d'après ledit plan le lot douze mesurant 30 pieds de face à la rue St-Denis, sur une profondeur de 120 pieds, ledit lot 13 mesurant 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds et lot No 14 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations sont connues comme 1937 rue Valence coin Rempart, comprenant une bâtisse en bois couverte en ardoises occupée comme une épicerie et contenant grande chambre à magasin, 6 chambres, citerne, hangar, etc; le tout en bonne condition, aussi un petit emplacement pour les affaires contigu au ci-dessus contenant 1 chambre: le tout loué pour $20 par mois.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans avec 8 pour cent par an d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les acquéreurs payant pour les taxes de 1902 et devant faire un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant W. F. Brewer, notaire, incluant tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs.

John B. Fisher, avocat.
8 juin—8 15 22 29—juin 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Cinq splendides lots à bâtir dans l'ilet de l'avenue Peters, des rues Coliséé, Perrier et Léontine. Excellent site à bâtir sur la rue St. Remparts près de la rue Canal, le terrain exclusif se rattachant au Pickwick Club et l'ilet entier de terre (26 lots) borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt à quatre ilets de la rue du Canal et de l'avenue Carrollton.

Succession de Frank A. Lee.
No 34,264 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — le JEUDI, 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 27 mai 1902 et signé le 3 juin 1902, par l'Honorable Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Cinq certains lots de terre avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Calisée, Perrier, Léontine et l'avenue Peters, désignée par les Nos 1, 2, 3, 13 et 14, d'après un devis fait par E. Pilié, voyer, le 19 avril 1880 et annexé pour référence à un acte de dépôt passé en l'étude de E. B. Triste, notaire, et mesurant en M. A', d'après cela, comme suit, à savoir: les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 29 pieds 8 pouces de face à l'avenue Peters, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 1 formant l'encoignure de la rue Calisée et de l'avenue Peters et les lots Nos 13 et 14 mesurant chacun 35 pieds de face à la rue Calisée sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds 6 pouces et 6 lignes.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Canal, Commune et Dryades, désigné par le No 6, sur un plan dressé par H. Muelhausen, architecte, le 13me jour de juillet 1846, déposé en l'étude Louis T. Caire, ancien notaire en cette ville et mesurant 23 pieds 2 pouces et 1 ligne de face à la rue des Remparts, 23 pieds 2 pouces 1 ligne sur la ligne le séparant d'une allée commune, douze pieds de largeur en commun avec dits lots et autres, 123 pieds 10 pouces et 4 1[2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue du Canal et 123 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 7 mesure américaine.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, borné par les rues Murat, Olympia, Baudin et D'Hémécourt, désigné par le No 16 et divisé en 26 lots numérotés de 1 à 26 inclusivement, sur un plan dressé par George T. Dumbar, voyer, daté le 12 décembre 1848 et une copie du dit plan fait par D'Hemecourt voyer le 16 février 1849, déposé en l'étude de E. A. Ker, en notaire en cette ville, lequel dit ilet mesurant 219 pieds 8 pouces et 2 lignes de face respectivement aux rues Murat et Olympia et 314 pieds 5 pouces et 6 lignes respectivement aux rues D'Hémécourt et Baudin

Conditions — 1[3 comptant, la balance, s'il y en a, en 1 et 2 ans, portant 7 pour cent d'intérêt par an et sur toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1902, et faire un dépôt comptant de 10 0[0 au moment de l'adjudication

Actes de vente pardevant Nicholas Brewer Triat, notaire incluant tous les timbres du revenu aux frais des acquéreurs

T. M. Miller avocat du pétitionnaire.
T. M. B. Chaffe avocat pour Mme Eliza J. Lytle.
6 juin—6 15 22 29—juin 6 10

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

Le cottage double bien construit et rémunérateur.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 138 rue Carondelet.—JEUDI le 24 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 18 juin 1902, de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans la succession de Mme Nicholas Dendinger, No 67,677 de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le cottage double en bois, à un étage, avec mansarde bien construit et rémunérateur, Nos 1306 et 1310 rue Constance, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Constance, Annonciation, Thalie et Melpomène, contenant cinq chambres, allée, etc., de chaque côté. Le lot de terre est désigné par la lettre H, sur un arpentage fait par H. W. W. Reynolds, I.C. et V., un devis duquel daté le 1er avril 1889 et annexé à un acte pardevant Fred Zengel, notaire, le 29 avril 1889, d'après lequel le dit lot mesure 31 pieds et 2 lignes de face à la rue Constance sur une profondeur de 107 pieds 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles dans un bon voisinage tranquille et est en demande par des locataires qui paient, un placement payant bien.

Conditions—Comptant l'acquéreur assumant le paiement des taxes dues et exigibles en 1902; en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. Vingt pour cent comptant du prix d'achat requis de l'acquéreur au moment de la vente. Acte de vente par devant B. Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 juin—22 29 — juil 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
DE
Propriétés comme Résidences et comme Placement,

Dans les Deuxième et Sixième Districts.

Succession de Mme Anna Ritayik.
No 67,314—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet — JEUDI, le 10 juillet 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 29 mai 1902 et signé le 5 juin 1902 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° La résidence bien construite en briques à deux étages avec mansarde, No 1023 rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Royale, St Philippe et Ursulines, contenant vestibule, douze chambres, allée sur le côté, cour en pierres plates, gaz, hydrant et citerne. Le lot de terre mesure 29 pieds, 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Chartres sur 128 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Philippe et sur la ligne de côté vers la rue Ursulines, une profondeur comme suit: Une première profondeur de 63 pieds 10 pouces, à laquelle profondeur la propriété s'élargit 2 pieds 6 pouces, puis a une deuxième profondeur de 24 pieds 6 pouces où elle se rétrécit 2 pieds 6 pouces et alors il a une troisième profondeur de 30 pieds 2 pouces avec une largeur sur la ligne du fond de 29 pieds 9 pouces et 2 lignes. La propriété est avantageusement située dans un bon quartier, près des églises, marchés et écoles et est désirable soit comme placement ou comme résidence. Elle se loue à raison de $420 par an.

2° La résidence double en bois à deux étages Nos 3318 et 3320 rue Baronne, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Toledano et l'avenue Louisiana, contenant trois chambres, allée et hangar de chaque côté et deux citernes. Le lot de terre est désigné par la lettre B et mesure 27 pieds de face à la rue Baronne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le cottage en bois à un étage No 4517 et 4519 rue Tchoupitoulas, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Jena et Cadiz. Le lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds en ligne parallèles et étant une moitié du lot No 3 sur un plan du faubourg Bouligny dressé par chas F. Zimple, député voyer, le 18 mars 1834, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire, et est borné sur le côté le plus près de la rue Jena par le lot No 2, et de l'autre côté le plus près de la rue Cadiz par l'autre moitié du lot No 3, dans une bonne localité et dans un quartier prospère.

Conditions—Une moitié en plus, ou le tout comptant, à l'option des acquéreurs, la balance s'il y en a, en un crédit de un et deux ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur et le privilège sur la propriété vendue, portant huit pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, le paiement d'hon raires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être tenues assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1902, en plus et au-dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis des acquéreurs au moment de la vente. Les actes de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais des acquéreurs.

Walter L. Gleason, avocat pour le plaignant.

W. K. Horn et W. B. Grant, avocats pour les défendeurs.
8 juin — 8 15 22 29—juil 6 10

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence Substantielle en Briques.

No 1008, rue Douane.

Succession de Helen C. Haley.
No 46,375—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet. JEUDI, le 26 juin 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté le 20 mai 1902, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La substantielle résidence en briques à deux étages et mansarde, No 1008 rue Douane, contenant vestibules, 14 chambres, etc., dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Douane, Remparts et Bourgogne. Le lot de terre mesurant, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces de face à la rue Douane, sur 106 pieds de profondeur; ladite façade et mesurage commençant sur la ligne de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Nicholas Hoey, et courant vers la rue Bourgogne jusqu'à ce qu'elle atteigne la ligne qui la sépare de la propriété maintenant ou autrefois appartenant à Hagen.

Cette propriété est à quelques portes du grand établissement de meubles de MM. Maestri Frères et dans un ilet borné par la rue Canal. Elle n'est pas seulement adjacente, mais en réalité dans le centre des affaires et peut être utilisée pour plusieurs buts profitables.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en 1 ou 1 et 2 ans de crédit pour billet ou des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat dans le cas d'un procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1902 en plus et au dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 mai—25—juin 1 8 15 22 26

Succession de Louis Monde.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans No 67,863—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente sommation les raisons qu'elles ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Joseph M. Drouilhet, exécuteur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—N. V. Grand avocat.
18 juin—18 22 27

VENTE POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables délinquents, Quatrième District, Paroisse d'Orléans.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Quatrième district, Paroisse d'Orléans, No 2044 rue Magazine.

Nlle-Orléans, 12 juin 1902.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 12 juillet 1902, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées dans les années 1900 et 1901, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de décembre 1900 et du 31me jour de décembre 1901, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final avec tous les dépens.

Les noms des dits délinquants pour taxes, le montant des taxes dues par chacun sur l'assessement de ladite année, et la propriété foncière assessée à chacun devant être offerte en vente, est comme suit, à savoir—

APKEN, WM A —
Taxe d'Etat de 1901 ..... $12 00
Taxe de levée, district d'Orléans 2 00

Total $14 00

1 Un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Water, Levée Philip et Soraparu, désigné comme lot No 8, dans l'ilet No 4, mesurant 21 pieds de face à la rue Water sur 90 pieds de profondeur.

APKEN, WILLIAM—
Taxe d'Etat de 1901 90
Taxe de levée, district d'Orléans 15

Total ..... $ 1 05

2 Une portion de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le 4me district de la ville de la Nlle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Prieur, Première, Johnson et Deuxième, désignée comme lot Nos 3 à 9 dans l'ilet No 432, mesurant 217 pieds de face à la rue Première sur 120 pieds 6 pouces de profondeur.

BAUDEAN A.—
Taxes d'Etat de 1901 ..... $4 80
Taxe de levée, district d'Orléans 80

Total ..